

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Jeudi 3 juillet 2025

L'ordre du jour est le suivant :

Hommage à Mme Françoise BOUSCATIER

Mme BOUSCATIER a été Présidente du CVS de 2023 à 2025 puis elle a choisi de se retirer de ses fonctions.

Nous garderons en souvenir l'image d'une dame vive, intelligente, exigeante, et ouverte sur le monde moderne. Mme BOUSCATIER utilisait et appréciait les outils numériques. Elle lisait beaucoup et se passionnait pour l'art et la culture. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Françoise BOUSCATIER.

1. Validation du PV du 20 mai 2025
2. Lecture des réponses de la réunion des usagers présents issues de la réunion préparatoire
  - a. Les résidents sont satisfaits dans l'ensemble. Il reste toujours quelques remarques (soupe de pâte de salée parfois, pomme de terre pas assez cuite une fois, ...)
  - b. Ils souhaitent avoir des séances de socio esthétique et de médiation animale : les devis sont en cours. Ils demandent des jeux de société dans les étages : recherches faites il y a des jeux de cartes, ... dans les nouveaux placards. Si besoin, s'adresser aux équipes qui iront en chercher d'autres en salle d'animation.
  - c. Les résidents languissent d'avoir le jardin Sud à leur disposition. Les fondations pour accueillir les panneaux de clôtures sont réalisées. Les panneaux sont en fabrication. L'entreprise est régulièrement appelé pour savoir où est en est l'avancée des travaux.
3. Questions des représentants des familles : 1 courrier reçu
  - i. Hygiène des mains lors des animations : le personnel sert le gouter aux résidents qui sont en animation et se lavent les mains avant le service. Des rappels sont faits aux équipes. Des formations Hygiènes sont programmées avec l'équipe mobile d'hygiène du CHU de Nîmes.
4. Questions, informations de la Gouvernance
  - a. La sécurisation des abords (Jardin Sud et Nord) et toit terrasse sont en cours.
  - b. Code UGP : à nouveau changé pour la sécurité des résidents. Les familles ne doivent pas l'avoir et doivent sonner afin que le personnel vienne ouvrir.
  - c. Bodéga des aidants : cet évènement a été un grand succès. Faire rentrer la vie au sein de l'EHPAP est important pour toutes les parties prenantes (Personnes accueillies et professionnels), cela donne du sens à son travail, à ses missions et permet de promouvoir la Bienveillance. Mme BORGHERO remercie pour l'aide et le soutien du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) dans toutes ces actions auprès des personnes accompagnées de l'Association SAMDO ROCHEBELLE.
  - d. L'atelier réminiscence a été apprécié. Chants, danses, musiques tout était formidable.

**Résidence Rochebelle**

17, rue des châtaigniers - 30100 ALES

TEL : 04.66.34.76.00 - FAX : 04.66.34.76.76 - E-mail : [contact@samdo.fr](mailto:contact@samdo.fr)

Code A.P.E : 8730 A Siret : 398 763 649 00033



- e. Un grand merci aussi aux équipes (tous les soignants, et non soignants, -les agents de maintenance- , ... et les cuisinier- e-s) pour leur implication.

## 5. Point sur l'enquête interne externalisée

Cette enquête s'est déroulée les 23, 24 et 25 avril 2025 dernier. Elle a été menée par trois enquêteurs professionnels indépendants de l'organisme INQUIRO.

L'enquête a relevé toutefois des événements impliquant une partie du personnel de l'établissement. L'organisme INQUIRO a tenu à souligner la volonté manifeste de la direction d'identifier et corriger les dysfonctionnements qui s'imposent. L'établissement a montré une coopération exemplaire lors des investigations. Les défaillances identifiées, bien que graves, ne remettent pas en cause l'engagement de l'établissement envers ses résidents.

Les événements relevés au cours de l'enquête sont, avant tout, le fait d'agissements relevant de la responsabilité individuelle de certains membres du personnel. Il n'y a pas, de dysfonctionnement systémique engendrant ces fautes.

L'Association a pris ensuite ses responsabilités, conformément à ses obligations, dans un souci de bonne qualité de la prise en charge et de la sécurité des Résidents.

Des sanctions ont été données : 2 licenciements pour faute grave, 2 mises à pied, 2 avertissements.

SAMDO ROCHEBELLE affirme ainsi sa détermination à préserver la qualité des soins et l'accompagnement, la promotion de la Bienveillance et la lutte contre la maltraitance qui ont fait sa réputation, en conformité avec les standards d'excellence exigés par la certification HAS.

## 6. Informations diverses

- a. L'infirmière coordinatrice est absente. Afin d'absorber une partie de son travail, trois infirmier-e-s sont en poste du lundi au vendredi chaque fois que possible.
- b. La mise à jour du Plan Bleu (Prévention des risque, canicule, épidémies, ...) a été faite et transmise aux équipes, à l'ARS et au Conseil Départemental.
- c. La fiche entreprise est en cours de mise à jour avec la Médecine du travail. Cet outil obligatoire concerne la santé, la prévention et les conditions de travail des salariés qui part répercussion à un impact sur la qualité des prestations et de l'accompagnement des résidents et familles.
- d. Les formations Bienveillance sont en cours de déploiement (juin, septembre et octobre). L'établissement recherche des formations sur la thématique des Risques psycho sociaux et là aussi avec un impact évident pour les personnes accueillies.

Mr Jacky SICARD – Vice-Président CVS



**Résidence Rochebelle**

17, rue des châtaigniers - 30100 ALES

TEL : 04.66.34.76.00 - FAX : 04.66.34.76.76 - E-mail : [contact@samdo.fr](mailto:contact@samdo.fr)

Code A.P.E : 8730 A Siret : 398 763 649 00033

**ACCES**  
ACceuil CÉvenol Solidaire